



Grand Est

Optimiser les systèmes de cultures en Champagne Crayeuse Aube afin de les rendre économes et performants

Principale orientation :



Description du groupe

- > **Période de réalisation :**
D'octobre 2016 à septembre 2020
- > **Nombre d'exploitations :** 12
- > **Territoire concerné :** Champagne crayeuse et Champagne humide
- > **Structure porteuse du projet :**
Chambre d'Agriculture de l'Aube
2 bis rue Jeanne d'Arc
10 000 TROYES – 03 25 43 72 72
- > **Animateur du groupe :**
Flora COUTURIER
flora.couturier@aube.chambagri.fr
06 80 67 94 57
- > **Co-financeur :**
Agence de l'eau Seine-Normandie
- > **Indicateurs suivis :**
- Caractérisation de l'évolution des traitements : IFT
- > **Partenaires engagés :**
GDA Champagne Crayeuse Aube

Contexte

Ces agriculteurs, implantés sur 1628 ha au total, ont la volonté d'optimiser leurs systèmes de culture afin de les rendre économes et performants. Le travail ayant déjà commencé en amont de cet appel à projet, une partie du plan d'action collectif est déjà envisagé, s'inscrivant dans une démarche de réduction des phytosanitaires même s'il est susceptible d'évoluer.

Les sols de craie de cette région de l'Aube ont un potentiel particulièrement intéressant et permettent de cultiver un grand nombre d'espèces pour un grand nombre de débouchés.

Les rotations sur ce territoire sont relativement longues mais l'usage des produits phytosanitaires est globalement assez élevé du fait des potentiels.

Objectif

- > **Faire avancer le groupe dans la démarche agro-écologique qui a déjà été commencée.**

Axes de travail – leviers mobilisés

Le projet a pour but d'optimiser les surfaces par des **doubles récoltes** (ex : escourgeon, colza), des **cultures dérobées** (couverts d'interculture récoltés) et d' **améliorer le choix variétal** afin de limiter les problématiques de verse, maladies ...

Pour rendre les cultures moins dépendantes, la **gestion du sol** est raisonnée ainsi que le potentiel de **biodiversité fonctionnelle** .

L'optimisation des systèmes de cultures est envisagée pour limiter le salissement des parcelles. Le désherbage a en effet été évoqué à plusieurs reprises par le groupe comme étant le problème majeur des systèmes actuels.